

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations très importantes pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après :

DANGER

Le non-respect de l'avertissement comporte une situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, provoque la mort immédiate ou un dommage grave ou permanent.

AVERTISSEMENT

Le non-respect de l'avertissement comporte une situation de risque potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer la mort ou nuire gravement à la santé.

ATTENTION

Le non-respect de l'avertissement comporte une situation de risque potentiel qui, si elle n'est pas évitée, pourrait provoquer des dommages peu importants sur la machine.

INSTRUCTION

Il fournit une instruction qui fait référence au développement d'un comportement nécessaire pour faire face aux démarches liées à des lésions physiques.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Il fournit une instruction qui fait référence à des procédures spécifiques à suivre en cas de survenue de situations qui peuvent affecter la santé humaine ou la sécurité des machines.

REMARQUE

Il fournit une information supplémentaire aux instructions des messages de sécurité précédents.

.....
Les paragraphes mis en évidence par une case avec une bordure grise indiquent des caractéristiques en option qui ne sont pas présentes sur tous les modèles mentionnés dans ce manuel. Vérifier si cette caractéristique est présente sur le modèle en question.
.....

Toutes les indications « avant », « arrière », « droite » et « gauche » se réfèrent à la position de travail de l'opérateur.

1.2 RÉFÉRENCES

1.2.1 Figures

Les figures dans cette notice sont numérotées 1, 2, 3, etc.

Les éléments indiqués sur les figures sont marqués par les lettres A, B, C, etc.

Une référence à l'élément C sur la figure 2 est indiquée de cette façon : « Voir fig. 2.C » ou simplement « (fig. 2.C) ».

Les figures ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les pièces réelles peuvent différer de celles illustrées.

1.2.2 Titres

Le manuel est divisé en chapitres et en paragraphes. Le titre du paragraphe « 2.1 Formation » est un sous-titre de « 2. Consignes de sécurité ». Les références à des titres ou paragraphes sont signalées par l'abréviation chap. ou paragr. suivie du numéro correspondant. Exemple : « chap. 2 » ou « paragr. 2.1 »

2. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

2.1 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Lire tous les avertissements de sécurité, instructions, illustrations et spécifications qui sont fournis avec la machine. *Le non-respect des instructions ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou des blessures graves.*

Conserver tous les avertissements et instructions pour référence future.

Le terme « outil électrique » mentionné dans les avertissements fait référence à la machine alimentée par le secteur (avec câble) ou par batterie (sans câble).

1) Sécurité de la zone de travail

- Garder la zone de travail propre et bien éclairée.** *Les zones en désordre ou sombres facilitent les accidents.*
- Ne pas utiliser l'outil électrique dans des atmosphères explosives, par exemple en présence de liquides inflammables, de**

gaz ou de poussière. *Les outils électriques génèrent des étincelles qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.*

- c) **Tenir les enfants et les passants à distance lors de l'utilisation d'un outil électrique.** *Les distractions peuvent entraîner une perte de contrôle.*

2) Sécurité électrique

- a) **La fiche du câble du chargeur de batterie doit être compatible avec la prise de courant.** Ne jamais modifier la fiche. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec le câble du chargeur de batterie équipé d'une mise à la terre. *Les fiches non modifiées et adaptées à la prise de courant réduisent le risque de choc électrique.*
- b) **La fiche de l'outil électrique doit être compatible avec la prise de courant.** Ne jamais modifier la fiche. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques équipés d'une mise à la terre. *Les fiches non modifiées et adaptées à la prise de courant réduisent le risque de choc électrique.*
- c) **Éviter le contact du corps avec des surfaces de masse ou de terre, comme les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières ou les réfrigérateurs.** *Le risque de choc électrique augmente si le corps est mis à la masse ou à la terre.*
- d) **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des environnements humides.** *L'eau qui pénètre dans un outil électrique augmente le risque de choc électrique.*
- e) **Ne jamais tirer sur le câble de recharge des batteries pour extraire la fiche.** Maintenir le câble de recharge de la batterie loin des sources de chaleur, de l'huile, des solvants, des objets coupants, des angles vifs ou des parties mobiles. *Un câble endommagé ou entortillé augmente le risque de choc électrique.*
- f) **Ne pas utiliser le câble de façon inadéquate.** Ne pas utiliser le câble pour transporter l'outil, le traîner ou le débrancher de la prise. Tenir le câble loin de sources de chaleur, d'huile, d'arêtes vives ou de parties en mouvement. *Un câble endommagé ou entortillé augmente le risque de choc électrique.*
- g) **Lorsque l'outil électrique est employé à l'extérieur, utiliser un câble de rallonge adapté à l'utilisation extérieure.** *L'utilisation d'un câble de rallonge adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.*
- h) **S'il est inévitable d'utiliser l'outil électrique dans un endroit humide, utiliser une prise de courant protégée par un interrupteur différentiel (RCD-**

Residual Current Device). *L'utilisation d'un RCD réduit le risque de choc électrique.*

- i) **Brancher la recharge des batteries à des prises dont la tension et la fréquence de réseau sont identiques à celles indiquées sur l'étiquette.**

DANGER

Humidité et électricité ne sont pas compatibles :

- Il faut manipuler et brancher les câbles électriques dans des endroits secs.
- Ne jamais mettre une prise électrique ou un câble en contact avec une zone mouillée (flaque ou sol humide).
- Utiliser si nécessaire des rallonges avec des prises totalement étanches et homologuées, vendues dans le commerce.
- Pour installer une prise de courant destinée aux recharges, qui soit reliée au réseau électrique de l'édifice, il faut faire appel à un électricien qualifié ; la prise doit être correctement protégée par un différentiel (RCD-Residual Current Device), avec une coupure du courant conforme aux normes en vigueur.
- Si le branchement n'est pas correct, des courts-circuits pourront se vérifier, entraînant un risque de blessures graves, voire la mort.

• Pour éviter les coupures de courant électrique lors de la recharge :

- Vérifier si le débit général de l'installation électrique est approprié.
- Brancher la machine sur une prise de courant avec une intensité suffisante.
- Éviter de faire fonctionner simultanément d'autres appareils électriques à haute absorption.

3) Sécurité personnelle

- a) **Il faut être prudent, contrôler tout ce que l'on fait et faire preuve de bon sens lors de l'utilisation d'un outil électrique. Ne pas utiliser l'outil électrique en cas de fatigue ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention lors de l'utilisation d'un outil électrique peut provoquer des blessures graves.*
- b) **Utiliser des équipements de protection individuelle. Toujours porter des lunettes de sécurité.** *L'utilisation d'équipements de protection individuelle, tels que des masques respiratoires, des chaussures antidérapantes, des casques pour la tête ou contre le bruit, réduit le risque de blessures.*
- c) **Éviter les démarrages involontaires.** Vérifier si l'interrupteur est sur « OFF » avant d'insérer la fiche, saisir ou transporter l'outil électrique. *Le transport d'un outil électrique*

avec le doigt sur l'interrupteur ou son branchement à la prise avec l'interrupteur sur « ON » facilite les accidents.

- d) **Retirer chaque clé ou outil de réglage avant d'allumer l'outil électrique.**

Une clé ou un outil qui reste en contact avec une partie tournante de la machine peut provoquer des blessures.

- e) **Ne pas se pencher. Toujours rester en appui et en équilibre.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.*

- f) **Porter des vêtements adéquats. Ne pas porter de vêtements larges ni de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements loin des pièces mobiles.** *Les vêtements déboutonnés, les bijoux ou les cheveux longs peuvent rester accrochés dans les parties mobiles.*

- g) **S'il y a des appareils à connecter à des installations d'aspiration et de collecte de poussière, vérifier s'ils sont connectés et utilisés de manière appropriée.** *L'utilisation de ces appareils peut réduire les risques liés à la poussière.*

- h) **Ne pas laisser la familiarité acquise avec l'utilisation de la machine devenir de la négligence, ignorant les principes de sécurité de l'outil électrique.** *Une action imprudente peut provoquer des blessures graves en une fraction de seconde.*

4) Utilisation et protection de l'outil électrique

- a) **Ne pas surcharger l'outil électrique.**

Utiliser l'outil électrique adapté au travail à effectuer. L'outil électrique approprié effectuera le travail mieux et en toute sécurité, à la vitesse pour laquelle il a été conçu.

- b) **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur n'est pas en mesure de le faire démarrer ou arrêter.** *Un outil électrique qui ne peut pas être activé avec l'interrupteur est dangereux et doit être réparé.*

- c) **Ne pas utiliser la machine si le contacteur à clé ne fonctionne pas et ne permet ni de démarrer ni d'arrêter correctement la machine.** *Une machine ne pouvant être mise en marche par le contacteur à clé est dangereuse et doit être amenée au garage pour être réparée.*

- d) **Retirer la clé de contact avant d'effectuer des réglages, de changer d'accessoire ou de ranger l'outil électrique.** *Ces mesures de prévention liées à la sécurité réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.*

- e) **Ranger les outils électriques inutilisés hors de portée des enfants et ne pas permettre à des personnes qui**

ne connaissent pas l'outil et ces instructions d'utiliser la machine. *Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs inexpérimentés.*

- f) **Prendre soin de l'entretien des outils électriques et des accessoires.** *Vérifier que les parties mobiles soient alignées et immobiles, qu'aucune partie ne soient cassées ni qu'aucune autre condition ne vienne influencer le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommage, l'outil électrique doit être réparé avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont causés par un mauvais entretien.*

- g) **Les organes de coupe doivent toujours être propres et affûtés.** *Un entretien adéquat des organes de coupe, avec les parties tranchantes bien affûtées, permet de mieux les contrôler et d'éviter les grippages.*

- h) **Utiliser l'outil électrique et ses accessoires conformément aux instructions fournies, en fonction des conditions de travail et du type de travail à effectuer.** *L'utilisation d'un outil électrique pour des opérations autres que celles envisagées peut entraîner des situations dangereuses.*

- i) **Garder les poignées et les surfaces de préhension sèches et propres, sans traces d'huile ni de graisse.** *Si les poignées et les surfaces de préhension sont glissantes, elles ne permettront pas de manipuler et de contrôler l'outil en toute sécurité dans des situations inattendues.*

5) Utilisation et précautions d'emploi des outils à batterie

- a) **Pour charger la batterie, utiliser uniquement des chargeurs de batterie recommandés par le fabricant.** *Un chargeur adapté à un type de batterie peut créer un risque d'incendie, de choc électrique, de surchauffe ou de fuite de liquide corrosif de batterie lorsqu'il est utilisé avec une autre batterie.*

- b) **Utiliser uniquement les batteries spécifiques prévues pour cet outil.** *L'utilisation de toute autre batterie peut entraîner un risque de blessure et d'incendie.*

- c) **Lorsque la batterie n'est pas utilisée, elle doit être tenue à l'écart d'autres objets métalliques tels que des agrafes, des pièces de monnaie, des clés, des clous, des vis ou d'autres petits objets métalliques qui pourraient provoquer un court-circuit des contacts.** *Un court-circuit entre les contacts de la batterie peut provoquer des combustions ou des incendies.*

- d) **Une batterie défectueuse peut provoquer une fuite de liquide.** Éviter tout contact avec le liquide. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact du liquide avec les yeux, consulter un médecin. *Une fuite de liquide de la batterie peut provoquer une irritation cutanée ou des brûlures.*
 - e) **Ne pas utiliser une batterie ou un outil endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent présenter un comportement imprévisible entraînant un incendie, une explosion ou un risque de blessure.
 - f) **Ne pas exposer la batterie ou l'outil au feu ou à une température excessive.** L'exposition au feu ou à des températures supérieures à 70 °C peut provoquer une explosion.
 - g) **Suivre toutes les instructions de recharge et ne pas recharger la batterie ou l'outil en dehors de la plage de température spécifiée dans les instructions.** Une charge incorrecte ou à des températures en dehors de la plage spécifiée peut endommager la batterie et augmenter le risque d'incendie.
 - h) **Ne pas recharger la batterie dans des endroits excessivement humides ou en présence de vapeurs ou de substances inflammables.** S'il est inévitable de recharger dans un endroit humide, utiliser une prise de courant protégée par un interrupteur différentiel (RCD-Residual Current Device), pour réduire le risque de choc électrique.
 - i) **Ne pas laisser le câble de la recharge des batteries à la portée des enfants.**
- 6) **Assistance**
- a) **Faire réparer l'outil électrique par du personnel qualifié, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.** Cela permet de garantir la sécurité de l'outil électrique.
 - b) **Ne pas effectuer des réparations sur la batterie.** Les activités de réparation doivent être effectuées par le fabricant ou par un centre d'assistance spécialisé.

3. AVERTISSEMENTS POUR UTILISER LA TONDEUSE EN TOUTE SÉCURITÉ QUAND LE CONDUCTEUR EST ASSIS

3.1 FORMATION

- Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement la machine.

- Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers.
- Se rappeler que l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.
- Le présent manuel fait partie intégrante de la machine, il devra donc l'accompagner toujours en cas de cession temporaire ou définitive de la machine.

3.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Équipements de protection individuelle (EPI)

- Porter des vêtements adaptés, chaussures de travail résistantes à semelles antidérapantes et pantalons longs. Ne pas actionner la machine à pieds nus ou en sandales. Porter un casque antibruit.
- L'utilisation de protections acoustiques peut réduire la capacité d'entendre d'éventuels avertissements (cris ou alarmes). Faire très attention à ce qui se déroule autour de la zone de travail.
- Ne pas porter d'écharpes, chemisiers, colliers, bracelets, vêtements avec des parties flottantes, lacets, cravates ou accessoires suspendus ou lâches qui pourraient se coincer dans la machine ou dans des objets et des matériaux sur le lieu de travail.
- Attacher les cheveux longs.

Zone de travail/machine

Inspecter minutieusement toute la zone de travail et éliminer tout objet externe susceptible d'être éjecté par la machine ou d'endommager l'organe de coupe/organes rotatifs (cailloux, branches, fils de fer, os, etc.).

3.3 PENDANT L'UTILISATION

Zone de travail

- Ne pas utiliser la machine dans des environnements à risque d'explosion, en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Les contacts électriques ou les frottements mécaniques peuvent générer des étincelles susceptibles d'incendier la poussière ou les vapeurs.

- Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate et dans des conditions de bonne visibilité.
- Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.
- Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.
- Faire particulièrement attention aux irrégularités du terrain (dos-d'âne, rigoles), aux pentes, aux dangers cachés et à la présence d'éventuels obstacles susceptibles de limiter la visibilité.
- Faire très attention à proximité d'escarpements, fossés ou talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- Faire attention sur les terrains en pente qui requièrent une attention particulière pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine. Les causes principales de la perte du contrôle sont :
 - Manque d'adhérence des roues.
 - Vitesse excessive.
 - Brusques changements de direction.
 - Freinage inadéquat.
 - Machine inadaptée à l'utilisation.
 - Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain.
- Utilisation de la machine comme véhicule de remorquage.
- Faire très attention à la circulation routière lors de l'utilisation de la machine en bordure de route.

INSTRUCTION

Les machines objet du présent manuel ne sont pas conçues pour être utilisées comme véhicule de remorquage.

Comportements

- Pendant la conduite et le travail, ne pas se distraire et maintenir la concentration nécessaire.
- Faire attention quand on procède en marche arrière ou vers l'arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles.
- Faire attention lors de l'utilisation des sacs de ramassage et des accessoires susceptibles d'altérer la stabilité de la machine, en particulier sur les pentes.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, tant lors du démarrage du moteur que pendant l'utilisation de la machine.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés du support du siège. Risque de se blesser en se faisant écraser les mains ou les pieds.

AVERTISSEMENT

L'organe de coupe continue à tourner pendant quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur.

AVERTISSEMENT

Faire attention à l'assemblage des organes de coupe avec plus d'un organe car il peut, lors de sa rotation, entraîner la rotation des autres.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

En cas de cassures ou d'accidents pendant le travail, arrêter tout de suite le moteur et éloigner la machine pour ne provoquer aucun dommage supplémentaire. En cas d'accidents entraînant des dommages corporels ou à des tiers, activer immédiatement les procédures de premiers secours les plus appropriées à la situation en cours et contacter un établissement de santé pour le traitement nécessaire. Retirer soigneusement tous les débris qui pourraient causer des dommages ou des blessures aux personnes ou aux animaux s'ils passent inaperçus.

Limites d'utilisation

- Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées (sac de ramassage, protection d'éjection latérale, protection d'éjection arrière)
- Ne pas utiliser la machine si les accessoires/ outils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité/ microinterrupteurs présents.
- Ne pas soumettre la machine à des efforts excessifs et ne pas utiliser une machine inappropriée pour exécuter de gros travaux ; le fait d'utiliser une machine de dimensions adéquates réduit les risques et améliore la qualité du travail.
- La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle doit exclusivement être utilisée (conformément au code de la route) sur des zones privées interdites au trafic.

3.4 ENTRETIEN, REMISAGE

Le fait d'effectuer un entretien régulier et de remiser correctement la machine préserve sa sécurité et le niveau des performances.

Entretien

- Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées.

- Lors des opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.
- Faire réparer la machine par des personnes qualifiées et n'utiliser que des pièces détachées d'origine. Cela permet de maintenir la sécurité de la machine.
- Ne pas effectuer des réparations sur la batterie. Les activités de réparation doivent être effectuées par le fabricant ou par un centre d'assistance spécialisé.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le niveau de bruit et le niveau de vibrations reportés dans les présentes instructions sont des valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un élément de coupe non équilibré, d'une vitesse de déplacement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque antibruit, faire des pauses pendant le travail.

Remisage

Pour réduire le risque d'incendie, ne pas laisser les récipients avec le matériel aspiré à l'intérieur d'un local.

3.5 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire pour l'utilisation de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement où nous vivons.

- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.
- Suivre scrupuleusement les réglementations locales pour l'élimination des déchets.
- Au moment de la mise hors service, ne pas jeter la machine dans l'environnement, mais la livrer à un centre de collecte en suivant les réglementations locales en vigueur.



Ne pas jeter les équipements électriques dans les déchets ménagers. Selon la directive européenne 2012/19/UE sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et son application

conformément aux normes nationales, les équipements électriques usés doivent être collectés séparément, afin d'être réutilisés de façon éco-compatible. Si les équipements électriques sont jetés dans une décharge ou dans un terrain vague, des substances nocives peuvent atteindre la nappe d'eau souterraine et entrer dans la chaîne alimentaire, nuisant à votre santé et à votre bien-être. Pour des informations plus approfondies sur l'élimination de ce produit, contacter l'autorité compétente pour l'élimination des déchets ménagers ou votre concessionnaire.



Li-ion

Éliminer la batterie en fin de vie avec une attention particulière et tout en respectant les normes locales en vigueur. La batterie contient du matériel dangereux pour vous et pour l'environnement. Celle-ci doit être retirée et éliminée séparément dans une structure qui accepte les batteries au lithium-ion.



Le tri différentiel des produits et emballages usagés permet le recyclage des matériaux et leur réutilisation. La réutilisation des matériaux recyclés nous aide à empêcher la pollution de l'environnement et à réduire la demande de matières premières.

4. CONNAÎTRE LA MACHINE

4.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PRÉVUE

Cette machine est une tondeuse à gazon à conducteur assis.

La machine est équipée d'un moteur électrique qui entraîne l'organe de coupe et d'un moteur électrique qui gère la traction. La machine est équipée d'une traction arrière.

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite.

Les dispositifs de sécurité montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe dans les quelques secondes qui suivent (paragr. 7.2.2).

4.1.1 Utilisation prévue

Cette machine a été conçue et fabriquée pour couper l'herbe.

En particulier, les modèles :

- MP 84 Li 48 Series V1/V2 et MP 98 Li 48 Series V3 peuvent :

1. Tondre l'herbe et la ramasser dans le sac de ramassage.
2. Tondre l'herbe et la décharger au sol par l'arrière (le cas échéant).
3. Tondre l'herbe, la broyer et la déposer au sol (effet « mulching ») (le cas échéant).

Les modèles :

- SD 98 Li 48 Series V1/V2 et SD 108 Li 48 Series V3 peuvent :
1. Tondre l'herbe et la décharger latéralement.
 2. Tondre l'herbe, la broyer et la déposer au sol (effet « mulching ») (le cas échéant).

L'utilisation d'accessoires particuliers prévus par le fabricant comme équipement d'origine ou vendus séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés dans ce manuel ou dans le mode d'emploi accompagnant les accessoires. De la même façon, la possibilité d'utiliser des accessoires supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'accessoire.

4.1.2 Usage impropre

Tout autre usage différent de l'utilisation prévue peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses. Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- transporter d'autres personnes, des enfants ou des animaux sur la machine car ils risqueraient de tomber et de se provoquer de graves lésions ou de nuire à une conduite sûre ;
- pousser des charges ;
- utiliser la machine pour franchir des terrains instables, glissants, glacés, rocailloux ou accidentés, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain ;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses ;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des débris.

INSTRUCTION

L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et dégage le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou à des tiers.

4.1.3 Type d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Elle est destinée à

une « utilisation amateur » et elle doit être utilisée par un seul opérateur.

4.2 SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Plusieurs symboles figurent sur la machine (fig. 2). Ils ont pour fonction de rappeler à l'utilisateur les comportements à adopter pour l'utiliser avec l'attention et la précaution nécessaires.

Signification des symboles :



ATTENTION

Lire les instructions avant d'utiliser cette machine.



ATTENTION

Retirer la clé et lire les instructions avant d'effectuer toute opération d'entretien ou de réparation.



DANGER DE PROJECTION D'OBJETS

Ne pas utiliser la machine sans avoir monté la protection d'éjection arrière ou le sac de ramassage. (Uniquement sur les modèles à ramassage arrière)



DANGER DE PROJECTION D'OBJETS

Ne pas travailler sans avoir installé le déflecteur d'éjection latérale. (Uniquement sur les modèles à éjection latérale)



DANGER DE PROJECTION D'OBJETS

Éloigner les personnes de la zone de travail quand on utilise la machine.



DANGER DE RENVERSEMENT DE LA MACHINE

Ne pas utiliser cette machine sur des pentes ayant une inclinaison supérieure à 10 degrés.



DANGER D'ÉCRASEMENT

Tenir les enfants à une distance de sécurité de la machine lorsqu'elle est en marche.



DANGER DE COUPURES

Organes de coupe mobiles. Ne pas introduire les mains ou les pieds dans le logement des organes de coupe.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Les étiquettes autocollantes abîmées ou devenues illisibles doivent être remplacées. Demander de nouvelles étiquettes à un centre d'assistance agréé.

4.3 ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

L'étiquette d'identification reporte les données suivantes (fig. 1) :

1. Niveau de puissance sonore.
2. Marque de conformité CE.
3. Année de fabrication.
4. Type de machine.
5. Numéro de série.
6. Nom et adresse du fabricant.
7. Code article.
8. Vitesse max. de fonctionnement du moteur.
9. Poids en kg.
10. Indice de protection électrique.
11. Tension nominale.
12. Capacité de la batterie.

Transcrire les données d'identification de la machine dans les espaces prévus à cet effet sur l'étiquette apposée à l'arrière de la couverture.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utiliser les données d'identification figurant sur l'étiquette d'identification du produit pour tout contact avec l'atelier agréé.

REMARQUE

L'exemple de la déclaration de conformité se trouve dans les dernières pages du manuel.

4.4 PRINCIPAUX COMPOSANTS

La machine se compose des principaux éléments suivants, auxquels correspondent les fonctions suivantes (fig. 1) :

- A. Ensemble des organes de coupe :** il s'agit de l'ensemble formé par le carter renfermant les organes de coupe rotatifs et par les organes de coupe.
- B. Organes de coupe :** ce sont les éléments préparés à la tonte de l'herbe ; les ailettes situées à l'extrémité favorisent le transfert de l'herbe coupée vers la goulotte d'éjection.
- C. Déflecteur d'éjection latérale :** il s'agit d'une protection de sécurité qui empêche les objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (uniquement sur les modèles à éjection latérale).
- D. Goulotte d'éjection :** il s'agit de l'élément de liaison entre l'ensemble des organes de coupe et le sac de ramassage (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).
- E. Sac de ramassage :** en plus de la fonction de ramassage de l'herbe coupée, il constitue un élément de sécurité empêchant les objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).
- F. Protection d'éjection arrière (disponible sur demande) :** montée à la place du sac de ramassage, elle empêche les objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).
- G. Siège de conduite :** c'est le poste de travail de l'opérateur muni d'un capteur de détection de présence pour le déclenchement des dispositifs de sécurité.
- H. Moteur des lames :** il entraîne les organes de coupe.
- I. Moteur d'entraînement :** il entraîne les roues.
- J. Batterie :** elle fournit de l'énergie aux moteurs et à tous les composants électriques de la machine.
- K. Pare-chocs avant :** il protège la partie avant de la machine.
- L. Volant :** il commande le braquage des roues avant.
- M. Panneau de commande :** interface qui regroupe les principales commandes d'utilisation de la machine.

5. MONTAGE

AVERTISSEMENT

Les consignes de sécurité à suivre sont décrites au chap. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers. Ne pas utiliser la machine avant d'avoir terminé les opérations indiquées à la section « MONTAGE ».

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés directement en usine mais doivent être montés après déballage.

Le déballage de la machine et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages, en utilisant toujours les outils appropriés.